



COMMUNIQUE

Direction de la Sécurité Civile et de la Gestion des Risques



DÉPRESSION TROPICALE GRETEL Modification des stades d'alertes cycloniques

Nouméa, le 16 mars 2020 à 7h00

Situation :

La dépression tropicale GRETEL s'éloigne de la Nouvelle-Calédonie et se situe à 350 km dans le sud de l'île des Pins. Elle poursuit sa route en direction du sud-est.

En conséquence :

La préalerte alerte cyclonique est levée sur la province des îles Loyauté dès 8h00 ce lundi 16 mars 2020.

En province Nord, l'alerte cyclonique de niveau 1 est levée ce lundi 16 mars 2020 dès 8h00 et est placée en phase de sauvegarde jusqu'à 11h00.

En province Sud, l'alerte cyclonique de niveau 1 est levée ce lundi 16 mars 2020 dès 11h00.

Un recensement précis des dégâts causés par GRETEL est actuellement réalisé par les collectivités concernées (Etat, Nouvelle-Calédonie, provinces et communes).

Information :

La DSCGR appelle la population à se tenir informée de l'évolution de la situation en se connectant sur les sites de la sécurité civile www.securite-civile.nc et de Météo-France Nouvelle-Calédonie, www.meteo.nc ou en écoutant les informations diffusées par les différents médias.

Consignes :

La population est invitée à respecter les consignes diffusées par la sécurité civile. Compte-tenu des impacts de la dépression sur le réseau routier, la population est invitée à limiter ses déplacements et à circuler avec prudence, notamment aux abords du littoral.



Directeur de la Sécurité Civile
et de la Gestion des Risques
par intérim

Commandant Danilo GUEPY

10/12 rue Jean-Baptiste Dézarnaulds - BP M2 - 98849 Nouméa cedex - Tél. : 20 77 00

www.securite-civile.nc